

Organisé par



BMX

**Au Bike Park
Montluçon
9H - 18H**



Challenge AURA #2

**Entrée
Gratuite**

Buvette

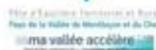
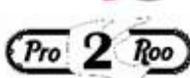


Dimanche 17 Mars

Partenaires Club:



Jérôme Bounab
ANIVERSAIRE



« ne pas jeter sur la voie publique »

GUIDE DE COMPETITION

Challenge AURA #2

Dimanche 17 MARS 2019

MONTLUÇON



Piste Libre

Samedi 16 MARS

17h à 20h

OUVERTE À TOUS

Dimanche 17 MARS 2019

CHALLENGE AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

**COURSE Ouverte à
tous les comités**

Le club d'Horizon Montluçon est heureux de vous accueillir sur sa piste pour la seconde manche du challenge AURA BMX, le samedi 16 Mars et dimanche 17 Mars 2019.

REGLEMENT :

Règlement FFC Challenge Auvergne-Rhône-Alpes de BMX - saison 2018/2019
www.auvergnerhonealpescyclisme.com/bmx/communreglementation-bmx
Le Règlement FFC servira de support à l'organisation des épreuves.
Tous les pilotes ayant répondu aux qualifications mises en place par les commissions départementales peuvent participer
(Nationaux et Elites compris ...)
Tous les vélos devront être équipés de plaques frontale et latérale conforme au règlement en vigueur.
Sur la plaque latérale la lettre accompagnant le numéro est obligatoire.
Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

EMARGEMENT :

Pas d'émargement, ni de contrôle de licence.
L'émargement sera remplacé par une diffusion sur le site internet de la liste des pilotes et par un affichage par catégorie des pilotes.
A chacun de s'assurer dans les temps, qu'il soit bien inscrit sans oublier de contrôler son numéro de pilote et que sa catégorie corresponde.

PISTE LIBRE :

Samedi 16 Mars de 17 h à 20 h ouverte à tous
Sous réserve des conditions météo

ESSAIS :

Les Essais avec grille s'effectueront par blocs et avec pastilles sauf cruisers.

BLOC 1

- Cruisers

BLOC 2

- 8 ans et moins

BLOC 3

- Minimes et plus

BLOC 4

- Pupilles et Benjamins

HORAIRES :

Horaires susceptibles de modifications en fonction du nombre de participants

Les essais se feront par bloc.

9:00 accueil des pilotes et distribution des pastilles

9:30 début des essais

Bloc 1: cruiser

Bloc 2: 8 ans et - / Poussins

Bloc 3: minimes et plus

Bloc 4: pupilles et benjamins.

Manche 1 (Manches dans l'ordre des blocs d'essais)

Manche 2

Pause repas

Manche 3

Phases finales

Remise des prix

Pour une épreuve 20 pouces OU Cruiser :

ENGAGEMENTS :

6 € par pilote jusqu'à la catégorie Benjamin (Incluse)

10 € par pilote pour les catégories Minime et Plus

Pour une épreuve 20 pouces ET Cruiser :

12 € par pilote

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE WEB accessible sur le site internet de la FFC « Engagements Clubs ».

Les listes d'engagements sont à faire parvenir à jerome.bounab@wanadoo.fr et gerardbreuil@wanadoo.fr

Le Règlement se fera sur place auprès du secrétariat par les responsables de chaque club.

Trois courses par Territoire (soit 9 en Tout) seront mises en ligne :

1- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 20 pouces

2- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 24 pouces

3- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 20 + 24 pouces

La clôture des inscriptions se fera le 7 Mars 2019 à 22h00.

Passé ce délai, une pénalité sera appliquée pour tout engagement tardif.

Le responsable de chaque club devra veiller à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée au responsable du secrétariat.

A partir de 10 pilotes engagés, chaque club devra fournir un arbitre par jour de course.

CATEGORIES :

Les catégories 2019 seront applicables.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les Filles dans les catégories Benjamins et moins, si elles sont moins de 4 pilotes dans les catégories, elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur-classement ne sera accepté.

CATEGORIES :

20 pouces garçons	20 pouces filles	Cruisers garçons et filles
8 ans et moins	8 ans et moins filles	Cruisers Dames
Pupilles	Pupilles filles	Cruisers espoirs Minimes-Cadets
Benjamins	Benjamins	Cruisers experts 17-29 ans
Minimes	Minimes - Cadettes	Cruisers seniors 30-39 ans
Cadets	17 ans et plus	Cruisers vétérans 40 ans et plus
Juniors		
19 – 29 ans		
Master : 30 ans et plus		

CLASSEMENT ET RECOMPENSES :

Tous les pilotes licenciés du comité Auvergne-Rhône-Alpes ayant participé seront classés. Les résultats seront sur le site du comité : www.auvergnerhonealpescyclisme.com
Le club organisera la remise des récompenses. Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés selon le nombre d'engagés.

REGLEMENT TECHNIQUE :

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas participer aux épreuves.
Le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra vérifier lui-même sa catégorie, son numéro de pilote et autres renseignements. Il devra également avoir la pastille de la couleur correspondant à sa catégorie sur sa plaque frontale.
Les titulaires d'une carte à la journée, d'une licence accueil, d'une licence Pass'Loisir ne sont pas autorisés à participer.
Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour l'équipement des vélos et les tenues vestimentaires.
Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de la course avant la fin de la 3ème manche pour apparaître dans le classement.
Petit rappel, les numéros dans le dos des maillots ne sont plus tolérés pour les courses Auvergne-Rhône-Alpes.
Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.

RAPPEL IMPORTANT:

Pour les pilotes NON Nationaux, la participation à DEUX manches (sur TROIS) du Challenge AURA BMX est obligatoire pour permettre la qualification et participation au Trophée- Championnat Régional et Challenge FRANCE de l'année.
La participation au Challenge AURA BMX n'est pas obligatoire pour les pilotes nationaux, mais leur présence est tout de même souhaitable.

RESTAURATION /BUVETTE :

Tout au long de la journée, vous trouverez sur place une restauration complète.

LIEU :

Piste de BMX, située rue Ernest Montusès 03100 MONTLUCON

- latitude, longitude : 46.3207,2.6203

Parking gratuit autour du site
Suivre le fléchage



